

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Arrêté du 27 juillet 2012 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination
au conseil d'administration de l'Établissement public du parc national des Pyrénées**

NOR : DEVL1230683A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie en date du 27 juillet 2012, au *b* du 2° de l'article 1^{er} de l'arrêté du 15 juillet 2009 modifié portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du parc national des Pyrénées, les mots : « M. Marcel Fabre, maire d'Arrens-Marsous ; » sont remplacés par les mots : « Mme Viviane Artigalas, maire d'Arrens-Marsous ; ».